Informations de base

2021/0012(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Mesures spécifiques et temporaires dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 concernant la validité de certains certificats, licences et autorisations et le report de certaines vérifications périodiques et formations dans certains domaines de la législation des transports

Voir aussi Règlement 2020/698 2020/0068(COD)

Subject

- 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises
- 3.20.02.01 Sécurité ferroviaire
- 3.20.03 Transport maritime de personnes et frêt
- 3.20.03.01 Sécurité maritime
- 3.20.04 Transport fluvial
- 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises
- 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis
- 4.20 Santé publique
- 4.20.01 Médecine, maladies

Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
18/01/2021	Publication de la proposition législative	COM(2021)0025	Résumé
08/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
11/02/2021	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0049/2021	Résumé
16/02/2021	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
16/02/2021	Signature de l'acte final		
17/02/2021	Fin de la procédure au Parlement		
22/02/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		